



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P. LIMOGES 1230 - 31 F

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 AOUT 2002

Sur convocation de son Président, Jean-François MOUGNAUD, la Société des AMIS de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT s'est réunie en Assemblée générale ordinaire le samedi 24 août 2002 à 15 heures à la salle des Fêtes de Saint-Sylvestre.

Le Président, Jean-François MOUGNAUD,
entouré du Conseil d'Administration :

MM. F. de la GUERONNIERE et J.- G.GABIRON, vice-Présidents,
Mmes S. CHAMBAUD, secrétaire et C. LACHENY, trésorière.

O U V R E L A S E A N C E

sont présents :

M. G. BRESSON (conseiller), M. Philippe CAMPAGNE (conseiller), Mme J. CASSE, M. R. CHAMBAUD, Mme P. CLEMENT, Melle S. COURDESSES, M. M. COUTURIER, Miss K. DOUGLAS, M. M. FOUGERAT (conseiller), M. J. HALARY (trésorier-adjoint), Miss C. HUTCHISON, M. & Mme M. JOZEAU, Mme M. LARIGAUDERIE, Melle J. LATHÉLIZE, Mme M. MOREAU (secrétaire-adjointe), Melle C. MOUGNAUD, Mme F. MOUGNAUD, M. B. PICARD, Mme J. PRUGNEAU (conseillère), M. P. PRUGNEAU, M. & Mme J.- J. SEZILLE, M. G. SIMON, Mme E. TATON, M. B. THOMAS.

se sont fait excuser et ont envoyé leur pouvoir :

M. A. BABULE, Mme M. BABULE, M. J.- P. BAILLE, Dôm J. BECQUET, M. G. BELZANNE, M. M. BENSADOUN, Père Louis-Marie BERLAND, M. C. BIRON, Mme G. BOUCHEMOUSSE, Mme C. BROUSSEAU, M. Pierre CAMPAGNE (conseiller), Abbé J. COLLEVILLE, M. J. DESFORGES, M. & Mme R. DESSAGNES, Melle A. DUMAS EDWARDS, Melle M. DUROUX, Melle F. DURUAL, M. E. GABOUTY, M. & Mme P. GERAIN, M. M. HAUSER, Mme J. MARCHAND, Mme A. MARSAT-LANTHONIE, Mme J. MOREAU, M. & Mme J. MOUGNAUD, M. P. MOUGNAUD, Melle L. NORDLINGER, Mme M.- F. NORDLINGER, M. A. PETAVY (Président d'Honneur), Mme C. PIERSON BYRAMJEE, M. & Mme F. PRUDHOMME, Melle G. ROULIERE, Mme M. ROYER, M. F.- X. SALMON, M. & Mme J. SARCIA, M. & Mme E. de SEZE, M. M.-A. de SEZE, Mme A. TOULOUSE, Mme F. VALLETON (conseillère) Melle A. de VASSELOT, M. & Mme C. VIVIANI, Mme G. de WAUBERT.

Le nombre de participants présents ou représentés étant de 79 personnes, notre Assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

.../...

Le Président salue l'Assemblée et remercie M. le Maire de nous accueillir dans sa salle des Fêtes. Pour commencer, il évoque la mémoire de nos membres décédés depuis l'an dernier:

Mme Annette LANTHONIE, épouse de notre ancien Président d'Honneur, Mme Monique LACAZE MASMONTTEIL de Ribagnac, M. Hubert REBIN de Razès.

M. Albert PETAVY, notre Président d'Honneur, regrette de ne pouvoir être parmi nous et nous adresse toute sa sympathie et ses encouragements.

Il poursuit :

" Voilà 75 ans que cette Association existe. Les fondateurs ne se doutaient sans doute pas qu'elle durerait jusque-là et qu'elle aurait encore l'ambition de grandir. Nous gardons leur mémoire et celle de leurs continuateurs. Nous voulons aussi sauvegarder le souvenir de l'Ordre et de l'Abbaye de Grandmont fondés par saint Etienne de Muret au XIII^e siècle.

" Nous avons donc des devoirs, notamment celui de rechercher des vestiges, recueillir des documents, informer les visiteurs. Mais plusieurs écueils nous guettent :

" Le plus grand d'entre eux, c'est la discorde. elle est contraire à l'esprit d'amitié qui est la raison d'être de notre Société des AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT.

" Je dois vous dire aujourd'hui que des esprits forts sont venus critiquer de façon quasi-publique certains des membres de notre Conseil d'Administration dont la compétence, l'objectivité et même l'honnêteté seraient mises en doute. Pourtant si nous avons aujourd'hui atteint un nombre record d'adhérents, des finances exceptionnellement saines et si nous sommes reconnus par les Pouvoirs Publics comme acteur économique et touristique incontournable, c'est grâce au dévouement et au travail de ces personnes que l'on attaque.

" Nous pourrions étaler les réalisations qu'on leur doit depuis une douzaine d'années : expositions, visites de Prieurés, édition d'ouvrages, de cartes postales, sans parler de leur participation à l'élaboration du projet ABAQUE dont nous vous entretiendrons tout à l'heure".

" Que ceux qui restent aveuglés par la jalousie ou des intérêts particuliers, dénigrant ceux qui essaient, tant bien que mal, de faire quelque chose en tirent les conséquences, leur place n'est pas ici".

" D'ailleurs, notre Conseil d'Administration se réunira, le moment venu, pour débattre de cette grave affaire. Je me devais de faire cette mise au point quoi qu'il m'en coûte. Je souhaite ne plus avoir à y revenir".

" Maintenant, je vais passer la parole à M. de la GUERONNIERE et ensuite à la Trésorière".

M. de la GUERONNIERE

Les activités de notre Association depuis l'an dernier sont assez réduites.

Il y a eu début 2002 dans le diocèse de Limoges des manifestations traditionnelles : les Ostensions septennales en l'honneur des reliques des Saints limousins. Il s'agit de cérémonies religieuses populaires. Contrairement aux fois précédentes, la paroisse d'Ambazac n'a pu pour diverses raisons participer à ces cérémonies.

Cependant nous avons pu obtenir les autorisations nécessaires pour que la relique de saint ETIENNE soit présente aux cérémonies d'ouverture à Limoges.

Concernant la Chapelle de Grandmont, nous avons fait installer un éclairage complémentaire qui met bien en valeur la copie de la Chasse d'Ambazac réalisée par M. André LANTHONIE.

A l'église de Saint-Sylvestre, le buste de saint ETIENNE restauré récemment nous a paru présenter quelques fissures superficielles. Nous avons demandé au restaurateur de venir le voir et de nous donner son avis.

M. TILMAN d'AUXY, après avoir examiné le reliquaire, nous a expliqué que le buste, en bois léger, avait été renforcé dans les parties endommagées par des injections de résine synthétique, le tout recouvert d'un décor rappelant la dalmatique conservée à l'église d'Ambazac. Ces fissures sont finalement peu visibles; il conviendra d'en surveiller l'évolution par une visite annuelle et, s'il y a lieu, de faire quelques retouches.

Ensuite, nous sommes allés avec M. le Maire et M. TILMAN d'AUXY à la Chapelle de Grandmont pour lui montrer les deux statues (la Ste Vierge et St Joseph) qui ont besoin d'une restauration. Après un examen minutieux, il est apparu qu'il y avait un énorme travail à réaliser, à un prix prohibitif.

L'attention de M. TILMAN d'AUXY a été attirée par la grande toile placée derrière l'autel représentant saint ETIENNE DE MURET en prière. Elle a une certaine valeur artistique et aurait besoin d'une remise en état.

Il va nous faire un devis.

Il s'avère que ce tableau a été offert à la Chapelle de Grandmont par M. le Chanoine Jean-Baptiste LANDON, curé d'Ambazac, qui l'avait commandé à Jean-Louis PAGUENAUD, peintre officiel de la Marine.

Enfin, nous sommes en possession d'un très important stock de cartes postales achetées à bas prix il y a une douzaine d'années; il convient de les écouler au mieux. Afin d'en faciliter la vente, nous avons mis au point une pochette (dont le modèle est présenté à l'assistance), très attrayante qui devrait favoriser la diffusion.

Les premiers résultats sont encourageants.

Le Président remercie M. de LA GUERONNIERE pour son exposé et donne la parole à Mme LACHENY, trésorière.

RAPPORT FINANCIER

C'est finalement le Trésorier-adjoint qui donne lecture du rapport financier se résumant par le résultat de gestion ci-dessous.

| <u>Résultat de gestion</u> | (en euros) | <u>2001</u> |
|----------------------------------|------------|-------------------|
| Recette de l'exercice | | 23 058,28 |
| Dépenses de l'exercice | | -87 044,28 |
| Résultat de l'exercice | | -63 986,00 |
| Avoir au 31.12.00 | | 93 637,78 |
| Résultat an courant | | -63 986,00 |
| Avoir au 31 décembre 2001 | | 29 651,78 |

Nature des avoirs

| | |
|------------|------------------|
| C . C . P. | 1 631,43 |
| C . N . E. | 22 891,52 |
| Caisse | 0,00 |
| CRCA CO | 5 128,83 |
| | 29 651,78 |

Ces chiffres ne tiennent pas compte :

- 1) des subventions diverses restant à percevoir courant 2002.
- 2) du stock existant (cartes postales, cassettes vidéo et publications diverses) pris en comptabilité au moment de la vente.

Les comptes détaillés pourront être fournis, le cas échéant, aux membres qui en feront la demande.

Soumis au vote de l'Assemblée, ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président reprend la parole pour un rapide compte rendu de l'Etude de faisabilité d'un Centre culturel permanent sur l'Ordre de Grandmont.

Rappelons que ce projet résulte d'une idée émise par le Président lui-même et approuvée par notre Assemblée générale d'août 1999.

Il a très vite trouvé des partenaires : le CODELAN⁽¹⁾, la commune de Saint-Sylvestre, le Conseil général de la Haute-Vienne, le Conseil régional du Limousin.

.../...

(1) Comité de Développement Economique des Cantons de Laurière, Ambazac et Nieul.

Avant d'aller plus loin, il fallait procéder à une étude préalable dite de "faisabilité".

Après des appels d'offre auprès d'une dizaine de bureaux d'études nationaux spécialisés, ce travail fut confié par décision collective à celui présentant les meilleures garanties et références : le Cabinet ABAQUE de Paris.

Ce Cabinet, spécialiste en ingénierie culturelle et en muséographie, nous a rendu son "dossier de projet". La facture, couverte à plus de 96 % par des subventions, lui a été réglée par nos soins.

Cette étude de 131 pages s'adresse aux politiques et aux divers décideurs institutionnels ou privés susceptibles de participer à sa réalisation concrète dont les retombées doivent être grandes pour la commune et les cantons limitrophes.

Il est profondément regrettable que notre idée de Centre culturel permanent approuvée par nos précédentes Assemblées générales fasse l'objet d'une entreprise de dénigrement systématique et injustifiée de la part d'éléments minoritaires.

Il s'agit de combats d'arrière-garde, sans réel intérêt constructif, qui donnent un spectacle pitoyable lorsqu'ils s'expriment dans notre Assemblée; ils ne discréditent que leurs auteurs.

Certains ont émis l'idée que nos statuts étaient obsolètes, voire même illégaux. Ils ne les ont probablement pas lus car ils sont parfaitement conformes à la loi du 1er juillet 1901. Ils sont sommaires mais suffisants.

On pourra néanmoins réfléchir à préciser certains points, chacun étant invité à donner son avis.

A la demande du Président, Mme LARIGAUDERIE fait un court exposé sur l'évolution du chantier de restauration et de fouilles à la "Celle" de Rauzet (Charente).

Le Président donne ensuite la parole à M. BRESSON pour la présentation de son dernier livre : "La Malédiction des Grandmontains". Cet ouvrage décrit en détail la chronologie des dernières décennies de l'Abbaye et de l'Ordre de Grandmont. Il fournit des renseignements très intéressants sur les principaux protagonistes. L'auteur termine par un hommage appuyé au dernier Abbé général, Dom François-Xavier Mondain de la Maison Rouge, "le seul qui soit mort normalement" (le 11 avril 1787).

Le Président signale que ce livre est en vente à l'issue de cette réunion.

Applaudissements de l'Assemblée.

La séance est levée à 17 h.20.

LE SECRETARIAT